



Réunion publique

08 Juin 2009

Présentation du Programme du
Parc des Bas Graviers - Crocheteurs

Les projets d'aménagement



L'état existant

➔ Un espace en friche, occupé par des dépôts de chantier, et aujourd'hui peu visible



Le site

➔ Sa situation :

- ➔ Situé entre le parc de Sceaux et le bois de Verrières, et desservi par la Coulée Verte du Sud Parisien

➔ Un espace déjà arboré

- ➔ On y recense un certains nombres d'arbres avec un feuillage bien développé

➔ Un espace non aménagé

- ➔ Travailler sur le modelage du terrain pour atténuer la perception visuelle et acoustique de l'A86 pour les habitants du quartier
- ➔ Profiter du parc pour réaliser une opération de logements à zéro rejet du point de vue des eaux pluviales



Les orientations définies dans le programme

➔ Les enjeux :

- ➔ Créer un parc **paysager de qualité, ouvert au public** ;
- ➔ Donner une **identité et une singularité** forte à l'échelle de la ville ;
- ➔ Le rendre attractif en s'appuyant sur ces atouts : **la proximité de grands espaces verts** avec en premier lieu la Coulée Verte du Sud Parisien qu'il convient d'ouvrir sur ce parc et une topographie ouvrant sur des vues lointaines ;
- ➔ Appréhender ce projet dans une double logique : un **lieu de promenade intégré dans le réseau des parcs et espaces verts existants** ; un espace de proximité, verdoyant, récréatif et de respiration pour la ville d'Antony.
- ➔ **Favoriser les ouvertures du parc** sur la ville pour atténuer le caractère enclavé du site. Ces ouvertures doivent être des appels à la promenade ;
- ➔ **Favoriser la fréquentation de ces espaces verts à travers l'usage de modes doux**, comme alternative aux déplacements motorisés, et en lien avec la Coulée Verte du Sud Parisien et le réseau de circulation douce de la ville ;
- ➔ Contribuer à **renforcer la perception végétale** déjà présente dans le quartier, par la présence de la Coulée Verte, mais aussi d'arbres et arbustes dans les jardins privés.
- ➔ Concevoir le parc **comme un projet imbriqué avec l'opération de logements**.

Les principes de conception du parc

- ➔ Une orientation basée sur les principes de développement durable :
 - ➔ Un espace contribuant à améliorer le maillage des liaisons douces dans le sud des Hauts-de-Seine
 - ➔ La gestion de l'eau pluviale par l'aménagement d'éléments de rétention de l'eau sur le site
 - ➔ L'imperméabilisation du sol limitée à 20%
 - ➔ Un aménagement cherchant à valoriser les plantations existantes et maintenant la terre en place
 - ➔ Un mobilier urbain durable et économe (candélabres, bancs...)

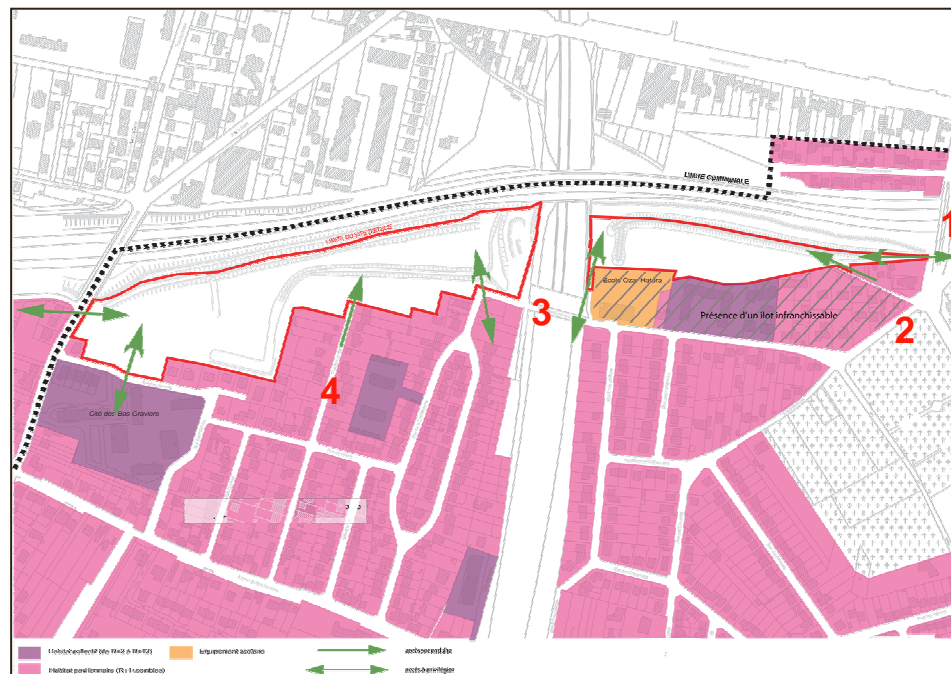
- ➔ Une conception renforçant la vocation d' « éco-quartier » en s'appuyant sur la présence de la coulée verte et du programme H&E des logements sociaux.

- ➔ Une conception soucieuse de minimiser les coûts de réalisation et d'entretien



Traitement des limites du parc clôturé

- ➔ Côté A86 : boisements, talutages et protections phoniques devront être prévus pour atténuer la perception de l'A86
- ➔ Côté ville : plantations basses et variées créeront un espace tampon avec les habitations existantes
- ➔ Les entrées du parc doivent être clairement identifiables pour inciter à la promenade
- ➔ Les débouchés du parc doivent être sécurisés



Les équipements prévus dans le parc

- Un parc fermé et non éclairé la nuit
- Des allées permettant la circulation des piétons, vélos et conformes aux règles d'accessibilité des PMR
- Une allée des jeux organisée comme un appel vers le parc
- Les aires de jeux :
 - ➔ Une à deux aires pour petits (2-6 ans)
 - ➔ Une aire pour grands (6-12 ans) permettant à terme de compenser la disparition de celle dans la résidence des Bas Graviers
- Des équipements ponctuels ludiques en complémentarité avec ceux présents sur la coulée verte (tables de ping-pong, espaces de jeux libres...)
- Un terrain de ballon (dimension multi-sport) en compensation de la suppression du terrain de basket
- Les protections phoniques à réaliser sur les emprises trop étroites
- Les choix d'implantation des espaces de jeux :
 - ➔ Etre éloigné des habitations
 - ➔ Privilégier les jeux de ballon sur le terrain des Crocheteurs

Les aménagements prévus aux abords du parc

- ➔ Les aménagements intégrés à la réalisation du parc :
 - ➔ Le réaménagement du tronçon de la rue des Crocheteurs permettant la jonction entre les deux terrains
 - ➔ L'allée des jeux débouchant sur la rue Ker Juanno

- ➔ Les aménagements venant accompagner le parc :
 - ➔ Le débouché de la rue Marcel Maillard dans le parc
 - ➔ La rue d'Estiennes d'Orves sécurisée pour l'accès à l'opération de logements



Le calendrier prévisionnel du projet du parc

- ➔ **Décembre 2009 :** Désignation du maître d'œuvre (paysagiste / bureaux d'études techniques, acousticien)
- ➔ **Automne 2010 :** Validation du projet de conception du parc
- ➔ **Automne 2011 :** Désignation des entreprises pour le marché de travaux
- ➔ **Hiver 2011 :** Démarrage des travaux du parc
- ➔ **Printemps/Été 2013 :** Ouverture du parc